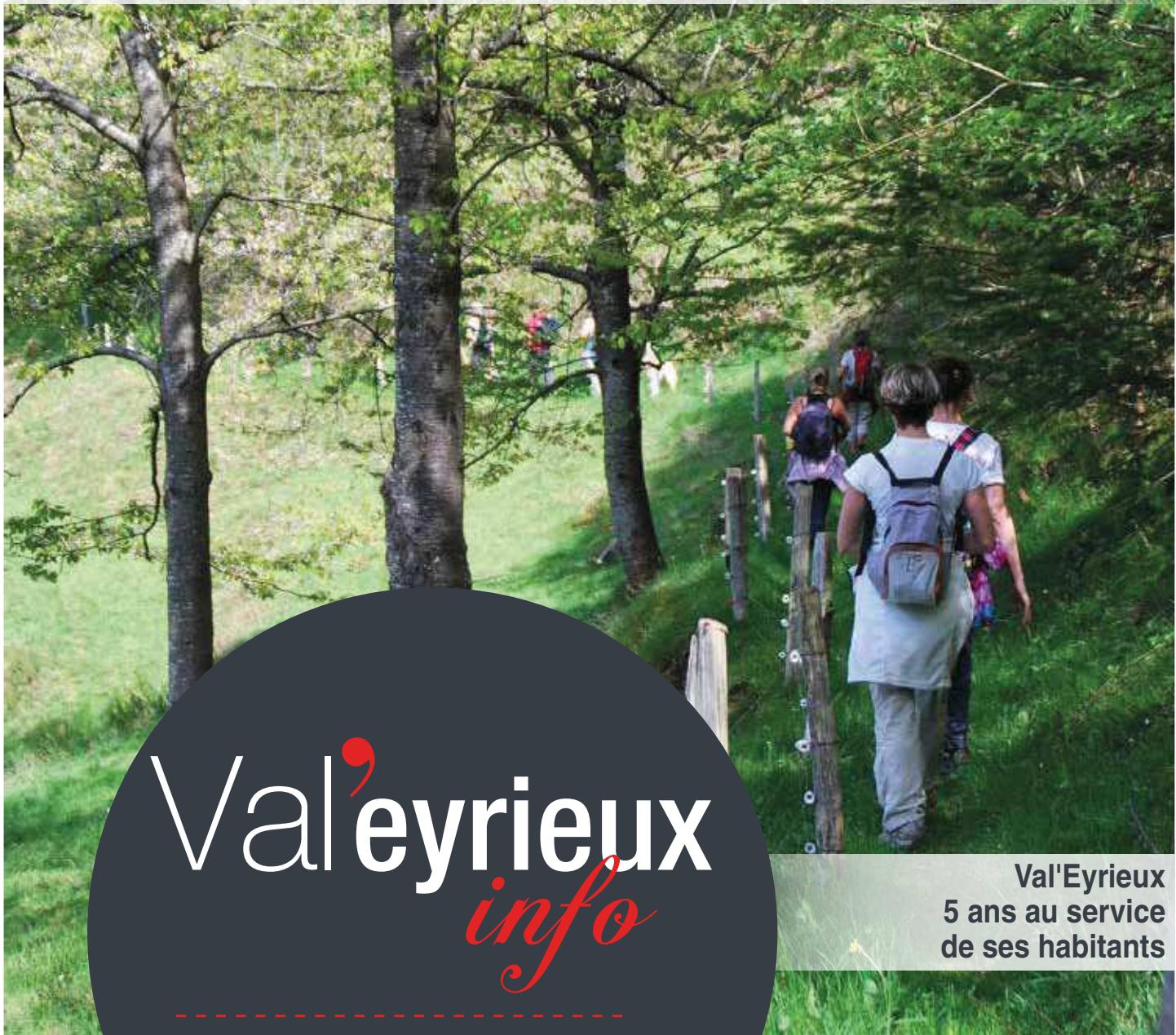


L'EPIC Val'Eyrieux Tourisme est né !



Val'Eyrieux
5 ans au service
de ses habitants

Val'Eyrieux *info*

Le journal
de votre Communauté
de communes
VAL'EYRIEUX
communauté de communes

n° 10

JUIN 2019

Budget 2019 :
investissements et équilibre



Val'Eyrieux reconnu Territoire d'industrie

Val'Eyrieux, au service de tous ses habitants depuis 5 ans

L'intervention communautaire dans les communes en chiffres

Depuis sa création en 2014, les élus de la Communauté de communes Val'Eyrieux ont souhaité assurer la présence de la collectivité sur l'ensemble de ses communes, qu'elle qu'en soit la taille et la situation géographique. Petite rétrospective avec quelques chiffres clés.

NB : les actions TEPOS/TEPCV feront l'objet d'une communication spécifique

Les aides aux communes

Ce sont en tout 24 projets portés par 19 communes qui ont été soutenus sur le territoire, soit 187 000 d'aides votées pour 210 000 € d'enveloppe prévue au BP (10 % non utilisée).

La répartition est la suivante : 17 % sur les bourgs centres (Saint-Agrève, Saint-Martin-de-Valamas, Le Cheylard, Saint-Pierreville) et 83 % sur les autres communes.

Les investissements

En 5 ans, la communauté de communes a réalisé 24,5 M d'investissements tous postes confondus, ce qui représente 1 113 € par habitant du territoire.

Investissement global sur 5 ans par commune et par habitant de la commune

COMMUNES	TOTAL RESTANT A CHARGE	Ratio € / Hab.	COMMUNES	TOTAL RESTANT A CHARGE	Ratio € / Hab.
ACCONS	932 301 €	2 301.98 €	ROCHEPAULE	32 300 €	116.61 €
ALBON D'ARDECHE	16 591 €	99.94 €	ST AGREVE	2 230 537 €	917.92 €
ARCENS	330 995 €	877.97 €	ST ANDEOL DE F.	21 284 €	380.08 €
CHANEAC	77 258 €	290.44 €	ST ANDRE EN V.	65 042 €	298.36 €
DEVESSET	121 660 €	404.19 €	St BARTHELEMY LE M.	35 209 €	179.64 €
DORNAS	422 866 €	2 004.11 €	ST CHRISTOL	281 572 €	2 681.63 €
INTRES	389 604 €	2 465.85 €	ST CIERGE SOUS LE C.	523 748 €	2 494.04 €
ISSAMOULENC	121 772 €	1 255.38 €	ST CLEMENT	372 116 €	4 277.19 €
JAUNAC	78 623 €	561.60 €	ST GENEST LACHAMP	119 758 €	1 151.52 €
LACHAPELLE-SOUS-C.	14 416 €	80.99 €	ST JEAN ROURE	306 773 €	1 111.50 €
LE CHAMBON	20 301 €	431.93 €	ST JEURE D'ANDAURE	80 961 €	763.79 €
LE CHEYLARD	4 020 314 €	1 277.51 €	ST JULIEN BOUTIERES	424 545 €	2 258.22 €
LES NONIERES	966 569 €	4 295.86 €	ST JULIEN LABROUSSE	310 992 €	912.00 €
MARIAC	1 122 205 €	1 867.23 €	ST MARTIN DE V.	2 398 282 €	2 051.57 €
MARS	206 981 €	766.59 €	ST MICHEL D'A.	65 160 €	227.04 €
			ST PIERREVILLE	271 659 €	485.97 €

Total restant à charge : différence entre l'investissement réalisé dans la commune et les subventions perçues
 Ratio € / Habitant : montant investi pour chaque habitant de la commune.

Les équipements communautaires

La communauté de communes a la gestion de nombreux équipements sportifs, culturels, petite enfance, économiques, touristiques et scientifiques. Ces derniers, équitablement répartis sur l'ensemble du territoire, représentent des dépenses de fonctionnement non négligeables pour la collectivité, sans oublier les équipements transversaux comme les sentiers de randonnée, les espaces VTT, La Dolce Via... qui rayonnent sur tout le territoire.



Les coûts de fonctionnement des équipements de services à la population

Équipements enfance-jeunesse

SECTEUR	MOY. SUR 3 ANS	RATIO par enfant accueilli
SAINT-AGREVE		
CRÈCHE	17 341 €	826 €
ALSH	17 321 €	444 €
SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS		
CRÈCHE / ALSH	52 414 €	1 310 €
LE CHEYLARD		
CRÈCHE	68 537 €	1 713 €
ALSH	65 825 €	1 646 €
SAINT-PIERREVILLE		
CRÈCHE	14 092 €	1 409 €
ALSH	47 057 €	2 353 €

Équipements sportifs

SECTEUR	MOY. SUR 3 ANS	RATIO/Hab. de la commune
SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS		
COMPLEXE SPORTIF	15 318 €	5.68 €
LE CHEYLARD		
2 COMPLEXES SPORTIFS + SALLES	72 490 €	12.01 €
SAINT-AGRÈVE		
COMPLEXE SPORTIF	58 161 €	16.15 €
SAINT-PIERREVILLE		
PAS D'ÉQUIPEMENT SPORTIF GÉRÉ	-	-

Le soutien aux associations locales par les subventions

Le tissu associatif local contribue à l'attractivité de la Communauté de communes Val'Eyrieux, et au quotidien de ses habitants. C'est pour cette raison qu'elle souhaite soutenir les associations du territoire dans l'organisation de leurs manifestations sportives et culturelles notamment. Il s'agit d'accompagner des évènements et/ou programmations à rayonnement intercommunal de qualité, tout en respectant un équilibre territorial.

Le sport (2016-2018)

35 associations soutenues sur 3 ans = **113 249 €**
de subventions versées

23 associations sur le secteur du Cheylard ont reçu **88 46 €**

11 associations sur le secteur de Saint-Agrève ont reçu **21 907 €**

1 sur le secteur de Saint-Martin-de-Valamas a reçu **4 381 €**



La culture (2014-2018)

35 associations soutenues sur 5 ans = **306 260 €**
de subventions versées

13 associations sur le secteur de Saint-Agrève ont reçu **165 895 €**

11 sur le secteur de Saint-Martin-de-Valamas ont reçu **54 120 €**

6 associations sur le secteur du Cheylard ont reçu **77 300 €**

5 sur le secteur de Saint-Pierreville ont reçu **8 945 €**

Une programmation culturelle à l'échelle du territoire

La communauté de communes a comme objectif de proposer à chacune des communes d'accueillir au moins une fois sur deux ans un spectacle professionnel de la saison culturelle Val'Eyrieux. L'ensemble de cette programmation culturelle itinérante et pluridisciplinaire a la volonté d'être financièrement accessible à tous et de proposer des esthétiques variées.

